

Rapport Financier

DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES CATHOLIQUES ROMAINS
DE LA CITE DE MONTREAL POUR L'ANNÉE
SCOLAIRE 1892-93.

Dans le rapport financier qui suit, il importe de faire les remarques suivantes :

La somme de \$22,146.97 entrée sous la rubrique : *rétribution mensuelle des écoles subventionnées*, ne passe pas réellement par la Caisse de la Commission, mais est seulement portée en recette afin de balancer les dépenses pour le soutien des écoles, car, le montant ainsi perçu doit servir à payer les frais d'entretien des dites écoles, tels que la taxe de l'eau, le chauffage, l'éclairage, etc., c'est pourquoi ces sommes sont portées dans la deuxième colonne de la cédule A, sous le titre général *autres dépenses*.

Depuis le dernier rapport, des sommes assez considérables ont été employées pour payer les améliorations de l'école Plessis et une partie de la construction des écoles Montcalm et Sarsfield.

L'école Montcalm que l'on érige sur la rue Mignonne, entre les rues Saint-Hubert et Saint-Christophe, pourra recevoir de sept à huit cents élèves ; elle sera ouverte le premier septembre 1894.

L'école Sarsfield qui est reconstruite à l'encoignure des rues du Grand Trunk, Richmond et Centre, pourra recevoir de six à sept cents élèves et sera ouverte au mois de janvier prochain.

Il ne faut pas oublier que ces améliorations et ces constructions qui augmentent considérablement les dépenses vont ajouter à la valeur de la propriété immobilière de la Commission.

Comme il est facile de le voir par l'état des recettes et des dépenses, la Commission a pu faire face à toutes ces obligations pendant l'exercice finissant le 30

juin 1893, avec ses recettes ordinaires, à l'exception d'un emprunt temporaire de \$18,000 fait dans d'excellentes conditions.

De plus, trois nouvelles écoles ont été admises au nombre des écoles subventionnées par le Bureau, savoir : l'école Sainte-Agnès, dirigée par les Dames de la Congrégation Notre-Dame ; la Maîtrise St-Pierre dirigée par les frères Maristes, et une école laïque, sous la direction de Mlle M. Campion.

La Cédule B indique l'inscription, la fréquentation, l'assistance moyenne, l'absence, etc., dans les différentes écoles relevant du Bureau.

L'Inscription comprend tous les élèves passés par l'école pendant l'année ; la fréquentation, ceux qui ont assisté à l'école pendant le mois et l'assistance moyenne, est formée des élèves présents chaque jour.

Le résultat général de 90.59 pour cent d'assistance est très satisfaisant pour tous ceux qui connaissent ce que c'est que l'enseignement primaire dans une grande ville.

Le bilan diffère peu cette année des années précédentes, si ce n'est que l'excédent de l'actif sur le passif a augmenté de la valeur de la propriété acquise pour l'érection de l'École Montcalm, et des travaux exécutés jusqu'à ce jour dans les deux écoles en cours de construction.

Les affaires de la Commission des écoles catholiques sont dans un état satisfaisant, grâce à l'augmentation de la taxe scolaire, et à la prudence de ceux qui composent cette Commission ; mais l'accroissement si rapide de la population fait que les revenus du Bureau sont encore bien insuffisants pour répondre aux demandes pressantes qui lui sont faites de construire de nouvelles écoles dans des quartiers populeux.